



Le Dr Wayne Halstrom

Un climat de coopération et de collaboration

« Les associations visent toutes un objectif fondamental : servir leurs membres. »

Les mots sont de véritables jouets! Nous les adaptons à nos sentiments, à nos situations et à nos besoins. L'an dernier, le Dr Jack Cottrell, en tant que président de l'ADC, a centré son mandat autour du mot «connecté», dans le sens qu'il existe un lien entre tous les membres de la profession, lesquels doivent travailler ensemble pour atteindre les résultats souhaités. Cette année, je poursuis dans la même veine et ajoute 2 autres mots commençant par la lettre C : coopération et collaboration.

Les associations visent toutes un objectif fondamental : servir leurs membres. Que ce soit la Société dentaire de la Vallée-du-Richelieu, l'Association dentaire de l'Île-du-Prince-Édouard ou l'Association dentaire canadienne, nous souhaitons tous répondre aux besoins et aux désirs de nos membres. Afin de maximiser les résultats que nous tentons d'obtenir au nom de nos membres, il est essentiel que tous les intervenants de la dentisterie organisée travaillent dans un climat de coopération et de collaboration. Si nous ne gardons pas ces 2 idéaux à l'esprit, un autre mot commençant par C risque d'apparaître : conflit. Il n'y a pas de place pour les conflits dans notre profession.

Offrir des avantages à leurs membres constitue un autre objectif commun à toutes les associations. À elle seule, la collégialité ne suffit tout simplement pas à instaurer un sentiment d'appartenance. Toutefois, en voulant défendre les intérêts de nos membres, il arrive parfois que nous empiétons sur le territoire des autres. Par exemple, la plupart des associations cherchent des commandites pour divers événements et activités. Aussi, lorsque nous répondons à des demandes des médias, il peut y avoir des différences d'opinion quant à l'association ayant prédominance.

Heureusement, je peux vous affirmer que la coopération et la collaboration sont bien présentes au sein de la profession dentaire au Canada. Les conflits entre associations peuvent être évités en favorisant l'établissement de relations de travail

solides avec nos collègues. Dans cette optique, l'ADC a constitué un groupe de travail chargé d'examiner les relations qui existent entre elle et ses associations membres. Le groupe de travail utilisera une approche de consensus pour formuler des recommandations permettant à toutes les associations de répondre aux besoins de leurs membres.

La collaboration et la coopération s'étendent également au-delà de nos frontières. L'ADC rencontre des représentants de l'Association dentaire américaine tout au long de l'année. Les parties reconnaissent toutes 2 que les actions de l'une peuvent avoir une incidence sur l'autre. Depuis de nombreuses années, nous travaillons en collaboration avec nos collègues américains à des questions liées à l'agrément. Aucun autre pays n'a avec nous ce lien commun qui permet une reconnaissance réciproque des titres de compétence. Ce n'est que par la collaboration et la coopération que nous sommes arrivés à bâtir cette relation.

Nos relations s'étendent au-delà des frontières américaines. Au cours des dernières années, l'ADC a pris des mesures pour établir une relation avec l'Association dentaire mexicaine. Quand on pense que le Brésil compte quelque 190 000 dentistes, il est possible de mesurer l'ampleur que la profession prend dans le monde.

Le caractère international de notre profession s'accroîtra en 2007 alors que le Dr Burton Conrod, ancien président de l'ADC, deviendra le premier président canadien de la Fédération dentaire internationale (FDI). Ayant participé à une assemblée générale de la FDI, je suis à même de comprendre l'importance de cet organisme pour le Canada. L'assemblée de la FDI fonctionne de manière semblable à celle des Nations Unies. Les pays qui en sont membres, petits et grands, peuvent exprimer leurs inquiétudes et leurs besoins en matière de santé buccodentaire. L'assemblée approuve également les déclarations de la FDI, dont les effets peuvent être ressentis dans le monde entier. Quand un pays soulève une question qui lui est propre mais qui, appliquée à l'échelle internationale, aurait de graves conséquences sur d'autres pays, nous devons demeurer attentifs et vigilants.

Notre appartenance à la FDI ainsi que les relations que nous avons pu bâtir sont représentatives de la collaboration et de la coopération nécessaires au maintien d'une profession saine et vivante chez nous. Nous devrions toujours chercher des moyens de travailler ensemble au profit de nos patients et de notre profession.

Wayne Halstrom, BA, DDS
president@cda-adc.ca